

Contrat de Ville - Programmation 1997 - Adoption du programme - Sollicitation des participations des différents partenaires - Réaffectation de subventions à des tiers

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Contrat de Ville signé le 11 mai 1994 prévoit l'élaboration d'une programmation annuelle sous la direction d'un Comité de Pilotage co-présidé par le Préfet et le Maire.

Ce Comité s'est réuni le 15 avril dernier et a arrêté la liste des actions retenues pour 1997. Le programme est constitué de 133 actions visant toutes à la lutte contre les formes d'exclusion dans les six secteurs retenus comme prioritaires au titre du Contrat de Ville :

- Brulard
- Clairs-Soleils
- Montrapon - Fontaine-Ecu
- Palente - Orchamps
- Planoise
- Rosemont - Saint-Ferjeux.

Ces actions sont présentées par de très nombreux maîtres d'ouvrage : établissements scolaires, CCAS, services municipaux, services du Conseil Général, associations de quartier, clubs sportifs, ...

La programmation représente le volet «accompagnement social» de la politique de la Ville en parallèle des opérations de réhabilitation et d'aménagement d'espaces publics conduites sur les quartiers par la Ville et les organismes logeurs.

Elle intègre des thématiques multiples :

- insertion économique (Correspondant Emploi-Formation),
- citoyenneté et participation des habitants,
- aide à la réussite scolaire,
- intégration des populations issues de l'immigration,
- prévention de la délinquance avec intégration du Contrat d'Action de Prévention,
- action culturelle dans les quartiers,
- insertion sociale des jeunes 15/25 ans avec le Relais Jeunesse, A Tire d'Aile...,
- soutien aux actions sportives avec la création d'un fonds d'aide aux sports.

Un appel à projets s'est déroulé à l'automne 1996 à la suite de réunions organisées par la Ville et l'Etat dans les quartiers.

Les projets recensés ont fait l'objet d'une instruction par les délégations municipales compétentes (Solidarité, Sport, Culture, Enseignement, Politique de la Ville ...) qui prendront, par ailleurs, les délibérations nécessaires pour assurer l'attribution des financements de la Ville.

Les actions retenues par la Ville ont fait l'objet d'une pré-programmation adressée à l'Etat et aux autres signataires du Contrat de Ville : Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales, Fonds d'Action Sociale, organismes logeurs, Caisse des Dépôts et Consignations, ...

Chaque financeur doit désormais, selon ses procédures propres, décider de l'attribution des financements nécessaires aux différents maîtres d'ouvrage.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le programme d'actions ci-joint et son plan de financement,
- d'autoriser M. le Maire à :

. solliciter les participations de l'Etat, de la CAF, du FAS, du Département du Doubs, de la CDC, du PLIE et des organismes logeurs et à inscrire ces sommes à réception des dossiers d'attribution au budget supplémentaire de l'exercice courant

. réaffecter aux maîtres d'ouvrage désignés dans les décisions attributives communiquées par les financeurs ci-dessus, la part qui leur revient après encaissement par la Ville et inscription au budget supplémentaire de l'exercice courant

- . signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires.

M. PINARD : Une remarque de pure forme : j'ai bien lu l'annexe, je trouve que dans notre vocabulaire il y a une dérive. Quand il y a une participation de la Ville, on met Ville, quand il y a une participation du Département, on met Conseil Général et quand il y a une participation de la Région, on met Conseil Régional. Je trouve que c'est une dérive par rapport à la décentralisation. C'est devenu une habitude et à mon avis, en tant qu'ancien professeur d'instruction civique, une habitude néfaste que de désigner non pas la collectivité mais l'assemblée qui l'incarne. Et on en arrive à une autre dérive, c'est que finalement on finira par croire que ce sont les élus qui donnent leur propre argent. Je demande qu'on mette Département et Région.

M. LE MAIRE : C'est une remarque judicieuse.

M. DUVERGET : Je suis tout à fait d'accord avec Joseph PINARD pour l'analyse de cette dérive et sa conclusion et je suis pour qu'on indique effectivement Ville, Département, Région.

M. LE MAIRE : Quand on dit Ville, ça me flatte car quand on dit Ville on voit le Maire (rires).

M. THIRIET : Je voudrais simplement faire remarquer ce qui a été dit en comité de pilotage, c'est que le processus du contrat de ville a connu cette année quelques perturbations parallèles puisque certains projets qui auraient dû être normalement dans le contrat de ville ont été montés ailleurs et qu'en fait par là-même, cela a décrédibilisé le contrat de ville lui-même et le travail de tous nos partenaires, et quand je dis tous les partenaires c'est aussi bien les services d'Etat et autres, que les associations. On leur tient un discours où on explique qu'il faut prendre le temps de bâtir, de vérifier et comme par hasard arrivent des choses extérieures qui vont se signer dans les bureaux des ministres à des moments d'ailleurs limites ; je crois que c'est un mauvais coup fait aux contrats de ville. Quant on signe un contrat, on doit l'honorer.

M. LE MAIRE : Merci Maurice, c'est une remarque que j'ai formulée en ton nom d'ailleurs et au mien au comité de pilotage en présence du Préfet et du Secrétaire Général de la Préfecture. On regrette effectivement que tout ne soit pas dans le contrat de ville et qu'ici ou là il y ait quelques dérives parallèles à caractère un peu spécial.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 mai 1997.

ANNEXE

Contrat de Ville de Besançon

Programmation 1997

Tableaux récapitulatifs financiers par quartier

Cité Brulard

Les 4 priorités retenues en 1994 visent à :

- poursuivre l'opération de réhabilitation et d'aménagement des espaces extérieurs,
- développer la citoyenneté active en soutenant l'action des associations de la Cité Brulard,
- favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes adultes et des femmes,
- développer les actions en direction de l'enfance et de la petite enfance.

En 1995, une nouvelle priorité concernant la mise en place d'actions de soutien aux commerces de proximité est venue se greffer aux priorités initiales.

Pour 1997, il semble nécessaire de développer une intervention plus ciblée au profit des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté.

A ce jour, cette priorité est peu prise en compte dans la programmation, mis à part à travers l'action du Correspondant Emploi-Formation et la proposition loisirs jeunes de la Ville de Besançon. En effet, l'association de jeunes «Horizons» n'a pas déposé de projet pour 1997.

Il s'agira donc d'optimiser l'accès des jeunes de la cité aux dispositifs mis en place à l'échelle de la ville : A tire d'Aile, Relais Jeunesse, Défis Jeunes (de Jeunesse et Sports), Centre d'Information Jeunesse. Les autres priorités seront mises en oeuvre en favorisant la poursuite des projets engagés en 1994- 1995.

1996 en quelques mots :

L'opération de réhabilitation s'est poursuivie sur la cité Brulard dans le courant de l'année 1996. Le bâtiment n° 3 (13 rue Brulard) a été terminé en septembre 1996. Les dernières levées de réserve ont eu lieu récemment. Seuls subsistent en travaux, l'agrandissement et la finition de l'espace d'accueil inter-générationnel au 13F, rue Brulard.

Le nouveau Centre en Économie Sociale et Familiale est en service depuis janvier 1997.

Les ateliers d'artistes sont eux aussi terminés et la convention de mise à disposition de l'Office vers la Ville va être finalisée. Les premiers occupants doivent arriver courant 1997.

Les espaces extérieurs sont eux aussi en évolution constante. Pour 1996, on peut noter l'implantation des jeux sur la place devant le n° 29, la finition des espaces de proximité du même

bâtiment, ainsi que le démarrage des travaux autour du bâtiment n° 13. Ces travaux devraient prendre fin en juin 1997. L'aménagement des espaces sportifs de proximité est en cours ; pour l'instant le terrain de basket est opérationnel. Le terrain de football sera poursuivi à la fin des travaux en cours sur l'espace d'accueil inter-générationnel. Enfin, la dalle du parking du sous-sol est partiellement aménagée. Une partie ne peut être terminée à cause de l'emprise du chantier sur le bâtiment sur rue (n° 2, 15 à 27 rue Brulard).

Le bâtiment n° 2 (15 à 27 rue Brulard) est en cours de travaux de réhabilitation. Ces travaux doivent se poursuivre jusqu'en février-mars 1998. Le programme retenu est globalement identique au programme du bâtiment n° 1 (29 rue Brulard).

Concernant la galerie commerciale, une réflexion conjointe est en cours associant la Ville de Besançon et l'Office Municipal d'HLM. La décision nouvelle pour 1996 consiste à considérer que le lieu d'implantation de l'activité commerciale, y compris dans le cadre du projet de quartier futur, s'organisera autour de l'emplacement actuel.

Le projet de rénovation porterait sur :

- d'une part, le maintien de la partie de l'appareil commercial perpendiculaire au bâtiment n° 13 (BMI, coiffeur, boucher, pharmacie) avec une réhabilitation moyenne concernant une remise en état général et une remise aux normes,

- d'autre part, la démolition de la partie englobant la supérette Casino et le bureau de tabac avec hypothèse de reconstruction en bordure de voirie rue Brulard. Dans ce cas de figure, le bureau de tabac serait transféré dans une partie des locaux actuels de BMI (côté rue).

Toutefois, la fragilité réelle du commerce sur le site rend toute opération délicate.

Les actions d'accompagnement social prévues dans la programmation 1996 du Contrat de Ville ont été menées globalement à terme, à l'exception du projet concernant l'initiation à un parcours d'insertion professionnelle (initié par le CCAS).

Ce projet, qui s'inscrivait dans une démarche pré-PLIE se retrouve dans la programmation 1997 dans le projet d'atelier de mobilisation de proximité et d'accompagnement collectif à l'emploi.

D'autre part, il faut noter que les projets proposés par l'Association de jeunes «Horizons» n'ont été menés que très partiellement. En effet, seule l'activité football et quelques voyages découvertes ont été organisés. Le reste ne s'est fait qu'en pointillé au cours de l'année. Une certaine difficulté de relation subsiste entre les institutions et l'association. Concernant le tissu associatif présent dans la cité, 1996 marque un net tassement dans ses capacités réelles à s'investir en dehors d'un soutien institutionnel fort (sauf pour la Palmeraie). Ainsi, l'Association Brulard 2000 ne devrait pas organiser la fête de quartier en 1997.

Le fait le plus marquant pour 1996-1997 concerne la réorganisation de l'intervention municipale sur le secteur de la cité Brulard. Cette réorganisation passe par l'implantation d'un Centre Social, le recrutement d'un coordinateur qui aura pour tâche d'assurer la mise en oeuvre globale et cohérente de l'action sociale sur la cité. Il s'agit d'asseoir le triptyque CIESF-MPT-Espace d'accueil inter-générationnel dans un projet commun en y associant les institutions, associations et usagers présents sur la cité. Le Centre Social apparaît comme l'élément favorable à la pérennisation de l'action de développement social urbain dans et pour la Cité Brulard et ceci au-delà de l'échéance du Contrat de Ville.

CONTRAT DE VILLE DE BESANÇON - PROGRAMMATION 1997

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Regional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
CITÉ BRULARD - LA GRETTE														
Citoyenneté Animation du quartier et défense des locataires	Brulard 2000	48 000	12 000	8 000	0		5 000	5 000	3 000		4 500		8 000	2 500
Economie Dynamisation du commerce et de l'artisanat du quartier Brulard	Chambre Métiers 25	176 000	30 000	26 000	0					20 000	25 000		40 000	35 000
Insertion et promotion sociale Du panier à l'assiette (repas conviviaux)	CCAS	11 500	3 500	5 000	0		2 000							1 000
Accueil inter-générationnel	CCAS de Besançon	104 972	16 290	35 000	18 682		10 000	15 000	10 000					
Intégration Activités Mères et Filles	Ass. La Palmeraie	30 000	7 000	5 000	1 500		7 000	8 000						1 500
Activités conviviales et sorties culturelles	Ass. La Palmeraie	19 500	2 000	1 500	0		2 000							14 000
Insertion sociale et intégration des familles étrangères	Ass. La Palmeraie	225 800	29 000	30 000	47 000		25 000	70 000	20 000					4 800

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Scolaire														
Projet global Petite Enfance	Conseil Général 25	26 460	10 000	8 000	0		8 460							
Chacun citoyen	Ecole primaire Ste-Famille	21 000	7 000	7 000	0		7 000							
AEPS - Accompagnement scolaire	Ville de Besançon	125 840	40 040 Politique Ville	20 000	0		15 000	30 000	20 000					800
TOTAL	Nombre de priorités "1" : 0	789 072	156 830	145 500	67 182	0	81 460	128 000	53 000	20 000	29 500	0	48 000	59 600

Quartier de Clairs-Soleils

Sous la durée du Contrat de Ville, les axes d'intervention prioritaires retenus sont :

- l'ouverture du quartier sur l'extérieur
- favoriser la mobilité à l'intérieur du parc HLM
- créer les conditions favorables au développement du lien civil :
 - au sein de la famille
 - entre les propriétaires et les locataires
 - entre les différentes communautés
 - vis-à-vis de l'environnement.

En 1996, si la première priorité n'a pas donné lieu à des opérations spécifiques, plusieurs d'entre elles ont joué le rôle, particulièrement dans le domaine de la Culture. La manifestation musicale du gymnase de Clairs-Soleils avec les écoles ; audition des élèves de l'Atelier Musical, salle Battant ; exposition à l'Hôtel de Ville autour de l'Art Postal.

Signé en janvier 1996, le protocole d'accord entre la Ville et l'Office Municipal visait à améliorer les conditions d'occupation du parc. Ce protocole, ainsi que l'étude commandée par l'Office sur les transformations opérées sur le 67-73 Mirabeau et sur l'occupation globale des LCR dans le quartier, ne font pas partie intégrante de la programmation 1996 du Contrat de Ville. Leur impact toutefois, montre bien que le quartier a besoin de transformations visibles comme celles-ci pour être «reconsidéré».

La troisième priorité a donné lieu à toute une série d'opérations qui, à leurs façons, ont participé au développement du lien civil : que ce soit à l'école Jean Macé, dans les clubs sportifs (football et handball) qui, malgré leur fragilité, maintiennent le cap au sein de réseau d'échanges et sous différentes formes, à travers les actions d'accompagnement scolaire favorisant (ou renouant) les contacts avec le corps enseignant, ou, plus précisément, dans la relation mère-enfant objet de l'opération «Jeunes mamans».

Malgré les difficultés et les problèmes rencontrés, la Régie de Quartier a, elle aussi, oeuvré en ce sens, ne serait-ce qu'en améliorant les relations entre certains jeunes avec les résidents et l'agence HLM à l'occasion d'un chantier de proximité dans les allées d'un immeuble. En reprenant une diffusion régulière, l'«Éclair Soleil» a joué son rôle de communicant, de fil conducteur tout au long de l'année.

Pour 1997, les objectifs retenus par le Contrat de Ville apparaissent toujours pertinents, malgré les difficultés rencontrées :

- l'ouverture du quartier sur l'extérieur, à condition que le quartier s'ouvre sur lui-même. C'est tout le sens du travail entrepris par le «groupe de projet» qui réunit la plupart des acteurs de terrain,
 - redonner de la mobilité aux familles dans leur itinéraire résidentiel,
 - multiplier les interventions qui favorisent la création du lien social et conforter celles déjà existantes.

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
CLAIRS-SOLEILS														
Citoyenneté	CAF de Besançon	10 000	3 000 Politique Ville	2 000	0				5 000					
Recherche action : Histoire du quartier														
Opération «banlieues du monde» : Sénégal	ORANGE	192 000	25 000 Politique Ville	20 000	50 000		20 000	50 000					17 000	10 000
Insertion et promotion sociale														
Epicerie sociale	Régie des quartiers	127 006	20 000 Politique Ville	22 500	19 370		20 000	20 000		20 000			4 136	1 000
Frip-chic Clairs-Soleils	Régie des quartiers	62 406	13 000 Politique Ville	13 000	19 871		5 000	5 000	5 000					1 535
Groupe jeunes mères	Conseil Général	18 000	5 000	6 000	0		5 000	2 000						
Loisirs														
Raid Quart	Ville de Besançon	150 000	40 000 Politique Ville	40 000	0		20 000	10 000					40 000	
Prévention														
Permanence AAVI	AAVI	50 000	25 000 Politique Ville	25 000	0									
Scolaire														
Accompagnement scolaire	Ville de Besançon	165 000	55 000 Politique Ville	25 000	0		20 000	45 000	20 000					
Apport culturel, facteur d'intégration	A.S. Jean Macé	64 200	20 000	20 000	0			20 000						4 200

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Culture Activité chorale et musicale	Atelier musical	18 320	12 320 Politique Ville	4 000	0								1 000	1 000
TOTAL Nombre de priorités "1" : 0		856 932	218 320	177 500	89 241	0	90 000	152 000	30 000	20 000	0	0	62 136	17 735

Pour les deux autres actions d'OR'ANGE sur Clairs-Soleils intitulées «Espace d'accueil inter-générationnel» et «lutte contre le racisme», voir quartier Montrapon - Fontaine-Ecu

Quartier de Montrapon - Fontaine-Écu

Lors de la mise en place du Contrat de Ville pour le quartier, trois axes d'intervention prioritaires devaient être choisis :

- poursuivre la diversification des logements et des populations, en liaison avec la création du parc scientifique,
- soutenir les actions visant à la cohérence des interventions, notamment auprès des enfants,
- étendre la Régie de quartier de Montrapon et soutenir les actions d'accompagnement social et d'insertion professionnelle.

Pour 1996, les résultats sont en demi-teinte :

- malgré les réactions qu'elle a suscitées, la résidence pour étudiants «Eurêka» a très vite fait le plein et trouvé sa place dans le paysage urbain, tandis que les réhabilitations se poursuivaient, aux Montboucons en particulier.
- la réorganisation du CCAS sur le secteur, les turbulences manifestées autour de la Régie de quartier ont quelque peu atténué les résultats de ce qui était attendu, le mini-marché n'a pas fonctionné, après une période de mise en route durant l'année 1995-1996, la Maison pour Tous de Montrapon n'a pas pu conforter le centre de loisirs ouvert aux enfants de Fontaine-Ecu, ni l'accueil Adolescents.

Quant à l'accompagnement scolaire sur le même secteur, il cherchait encore ses marques au premier trimestre 1996-1997. Insuffisamment épaulée, la Maison pour Tous se retrouvait isolée.

Dans le même temps, l'insertion sociale créée par le groupe «à table», l'atelier «Frip chic» et celui sur le logement, confirment la pertinence des réponses apportées à ce public, en grande majorité féminin.

- le Festival de Montrapon est devenu un moment fort de la vie du quartier en mélangeant opportunément manifestations animées par des acteurs du site à d'autres, plus «professionnelles».

- Est-ce à cause du relatif échec des avancées dans le domaine culturel en liaison avec l'école, que l'on a voulu répondre à des besoins plus fondamentaux, à savoir l'apprentissage de la lecture ? C'est en tout cas dans cette direction que s'est orientée résolument la médiathèque de Montrapon.

- Enfin, et c'est un élargissement de la seconde priorité retenue par le Contrat de Ville pour ce quartier, un travail de concertation s'est instauré entre les intervenants sociaux (MPT, Assistantes sociales DIFS, Prévention Spécialisée, CEF de la Mission Locale, Antenne sociale CCAS), visant à la cohérence de leurs interventions.

En direction des 16-25 ans :

En 1997, les orientations se traduisent de la façon suivante :

- Accentuation de la concertation autour de la problématique des «16-25 ans», en liaison avec le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, dans une perspective opérationnelle. En cela, il rejoint des préoccupations partagées par le Conseil de quartier,
- Développement de la dominante culturelle au Festival de Montrapon,
- Extension et amélioration du journal de quartier «Boulevard Nord»,
- Remise en route du travail partenarial autour de la Régie, en intégrant un nouveau partenaire, l'association Or'ange.

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
MONTRAPON - FONTAINE-ECU														
Citoyenneté														
Journal «Boulevard Nord»	APIM	74 450	32 500 Politique Ville	13 000	0		5 000						21 950	2 000
Espace d'accueil «inter-génération»	OR'ANGE	153 300	22 500 Politique Ville	30 000	0		30 000	40 000			8 000		2 800	20 000
Chantiers «banlieues du monde» - Mali	OR'ANGE	157 260	10 000 Politique Ville	20 000	40 000		20 000	50 000					7 260	10 000
Lutte contre le racisme	OR'ANGE	50 000	17 500 Politique Ville	7 000	0			22 500						3 000
Culture														
Projet culturel sur la place de Coubertin	Ville de Besançon	60 000	30 000	20 000	0		10 000							
Insertion et promotion sociale														
La caisse à outils	CCAS	29 300	4 500	10 000	0		3 800				8 000			3 000
Groupe à table	Régie des quartiers	14 000	5 500 Politique Ville	5 500	0		1 000							2 000
Animation et réflexion autour de l'emploi des 16-25 ans	Ville de Besançon	65 000	35 000 Politique Ville	15 000	0			14 500						500
Atelier Logement	CCAS	10 500	2 000	3 500	0						4 000			1 000

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Insertion et promotion sociale Du budget au projet	CCAS	4 000	1 500	1 500	0		1 000							1 624
	Atelier Frip'Chic	65 491	12 000 Politique Ville	12 000	36 367		1 500	2 000						
Loisirs Festival de Montrapon	APIM	37 000	10 000 Politique Ville	5 000	0		6 000		5 000				11 000	
	Elargissement CLSH «Viancin»	23 715	5 595	5 000	0				7 400				2 620	3 100
Scolaire Activités éducatives périscolaires - Accompagnement scolaire	Ville de Besançon	221 230	104 230 Politique Ville	30 000	0		25 000	30 000	30 000					2 000
	«Correspondance et voyage»	5 500	2 750	2 750	0									
Cultiver l'altérité en classes transplantées	Groupe scolaire Brossolette	212 514	46 470	18 000	0		48 200						26 800	73 044
	TOTAL Nombre de priorités "1" : 0	1 183 260	342 045	198 250	76 367	0	151 500	159 000	42 400	0	20 000	0	72 430	121 268

Quartier de Palente - Orchamps

Au regard des priorités retenues pour la durée du Contrat de Ville :

- terminer les opérations de réhabilitation-construction sur le quartier, et d'aménagements sur les espaces de proximité,
- maintenir sous les formes les plus diverses les personnes âgées à domicile,
- développer les dispositifs d'insertion économique auprès des populations en difficulté,
- conduire une politique d'animation en direction des publics prioritaires et notamment des enfants.

L'année 1996 a vu s'ouvrir successivement la ludothèque des Orchamps et la galerie associative rue Berlioz, du moins la première tranche.

De plus, le dossier d'aménagement de logements adaptés pour personnes dépendantes a fait l'objet d'études exploratoires entre la SAFC, la Ville, le CCAS et la Mission Chef de Projet.

Les interventions du Correspondant Emploi-Formation se sont développées. D'autres initiatives ont été prises pour développer des services de proximité. Dans le domaine de l'animation, un début de rapprochement entre les différents acteurs s'est opéré.

Pour 1997, l'accent portera sur :

- Le développement du pôle d'animation autour de la galerie aux Orchamps,
- Le développement des dispositifs d'insertion économique, notamment auprès des RMistes, des CES et de la population adulte d'origine étrangère, à partir d'une redéfinition des missions du Correspondant Emploi-Formation
- Au-delà des aménagements du cadre de vie rendus nécessaires par la perte progressive d'autonomie, comment favoriser le rôle d'acteur des personnes âgées sur le quartier ?
- Quelle articulation entre la mission d'animation du Centre Social de la MJC de Palente et le Contrat de Ville ? Quel partenariat conduire avec les autres intervenants pour qu'un plus grand nombre d'enfants des Orchamps aient accès aux loisirs ?

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
PALENTE ORCHAMPS														
Aménagement de proximité 2ème tranche de la galerie associative (investissement)	Ville de Besançon	380 000	115 000 Politique Ville	126 000	0		45 000		29 000		65 000			
Citoyenneté Mémoire du quartier	MJC/Centre Social	86 504	7 500 Politique Ville	7 500	0		5 000		46 504				20 000	
Insertion et promotion sociale Formation BAFA	MJC / Centre Social	77 059	14 059 Politique Ville	10 000	0		16 000	10 000	27 000					
Insertion et valorisation personnelle	CCAS	7 600	1 000	3 000	0		1 000				2 000			600
Réseau d'échanges réciproques de savoirs	Réseau d'échanges	39 200	8 000 Politique Ville	8 000	9 200				5 000				9 000	
Loisirs Ludothèque de Palente - Orchamps	Francais du Doubs	291 658	95 295	15 000	0		6 000	5 000	159 963					10 400
Centre de loisirs avec et sans repas	MJC/Centre Social	162 900	20 000 Politique Ville	25 000	0		10 000		37 000					70 900
Animation de quartier	Arc en Ciel	74 500	15 000	15 000	0		6 000	20 000	5 000					13 500

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Prévention AAVI	AAVI	38 400	19 200 Politique Ville	19 200	0									
Scolaire Accompagnement éducatif périscolaire	MJC/Centre Social	210 990	40 200 Politique Ville	36 000	0		15 000	52 000	49 200				17 690	900
Favoriser l'expression individuelle et collective	Primaire Condorcet	28 600	10 000	12 600	0			5 000					1 000	
« Temps et espace » : voyage	Maternelle Jean Zay	10 000	5 000	5 000	0									
Création d'une BCD	Ecole maternelle Condorcet	17 000	5 000	7 000	5 000									
De la lecture à l'expression écrite	Ecole primaire J. Zay	30 000	14 000	14 000	0								2 000	
TOTAL Nombre de priorités "1" : 0		1 454 411	369 254	303 300	14 200	0	104 000	92 000	358 667	0	67 000	0	49 690	96 300

Quartier de Planoise

Les priorités retenues en 1994 visent à :

- favoriser l'action citoyenne à travers la participation des habitants,
- soutenir les actions en direction des populations isolées,
- soutenir l'élaboration de projets par des jeunes en voie d'exclusion,
- développer l'action éducative péri- scolaire dans un cadre favorisant la médiation parents-enseignants-enfants,
- poursuivre l'opération de requalification du secteur Ile de France, créer des relais avec les habitants de ce secteur,
- mettre en place une opération d'insertion sociale et économique sur le secteur d'Ile de France.

Ces priorités sur le territoire de Planoise restent d'actualité pour la programmation 1997.

Il semble nécessaire d'affirmer par ailleurs deux axes d'interventions supplémentaires pour 1997 :

- Développer des actions en direction des 16-25 ans en difficultés,
- Développer des actions concernant le secteur géographique de Rembrandt- Renoir (petite enfance, réussite scolaire, enfance).

Pour 1997, ces orientations nouvelles se traduisent par :

- La mise en oeuvre du Relais Jeunesse qui se trouvant à Planoise, sera facilement accessible aux jeunes de ce quartier, ainsi que par la mise en oeuvre du programme «A Tire d'Aile» à partir de la MPT de Planoise.
- Le développement de l'intervention de l'association PARI sur le secteur de Rembrandt-Renoir (action éducative péri-scolaire).
- Le développement d'un projet parents-enfants soutenu par le Conseil Général, dans le même secteur géographique.

Les autres priorités seront mises en oeuvre en favorisant la poursuite des projets engagés depuis 1994-1995.

D'autre part, à la suite du classement de Planoise en Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU), il est nécessaire de conduire une réflexion globale sur ce secteur en matière -notamment- de développement économique.

Enfin, il faut noter le projet de maison de services publiques qui regrouperait la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'ANPE, la Mission Locale - Espace jeunes, des services de la Caisse d'Allocations Familiales, de services regroupés du Conseil Général (Direction de la Vie Familiale et Sociale-antenne de Planoise), le Plan Local d'Insertion par l'Économie et quelques services annexes.

Ce projet concourra globalement au développement social urbain du quartier de Planoise.

1996 en quelques mots

L'opération de réhabilitation du 2-4-6 avenue de l'Île de France s'est terminée en 1995 après de nombreuses difficultés. Seule restait l'attribution des caves. A ce jour, cette attribution n'a pu se réaliser et les caves ne sont pas accessibles.

Habitat 25 a embauché un nouveau gardien épaulé par un emploi de ville. Ces deux personnes sont du quartier Cologne - Île de France. Leur arrivée permet la mise en place de relations avec les jeunes qui stationnent au pied de l'immeuble concerné. Le climat général s'est bien amélioré et un travail de partenariat avec différentes structures du quartier est en cours (prévention spécialisée, associations).

Les travaux d'aménagements extérieurs ont démarré au début 1997 par une tranche accompagnant la crèche Île de France jusqu'au passage traversant.

Des travaux complémentaires des halls ont été réalisés par la Régie des Quartiers sous couvert de l'organisme logeur. Ce petit chantier s'est très bien passé, et les jeunes qui en ont bénéficié semblent en avoir tiré profit.

Les actions d'accompagnement social prévues dans la programmation 1996 se sont déroulées pour la plupart d'entre elles sans problème particulier. Toutefois, deux projets n'ont pu aboutir :

- le Journal de l'îlot sensible Île de France (maîtrise d'ouvrage : École Île de France),
- la création d'un espace d'accueil multimédia (maîtrise d'ouvrage : Radio Sud).

Les projets les plus marquants ont été :

- La création du Relais Jeunesse avenue du Parc,
- le colloque organisé par l'ARETE à partir du CREDI,
- le développement des actions de l'association PARI,
- l'ouverture de la ludothèque des Francas aux adolescents,
- l'élaboration d'un programme de référence pour Planoise.

Le programme de référence n'a toutefois pas pu être exploité pour l'élaboration de la programmation 1997 du Contrat de Ville. Il faut noter aussi la quasi disparition de l'association du Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs en début d'année 1996. Celui-ci ne s'est remis à fonctionner qu'à partir de septembre 1996.

Malgré tout, 1996 est une année intéressante pour le quartier de Planoise. En effet, les actions élaborées au titre de la programmation ont permis de développer de nouvelles structures (Relais Jeunesse), d'orienter fortement l'action de certaines autres vers des publics en grande difficulté (CIESF du CCAS par exemple), et de consolider certaines associations et projets associatifs (CREDI de l'ARETE, association PARI, Ludothèque des Francas).

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
PLANOISE														
Economie														
Le Triangle - boutique sociale	Régie de quartiers	181 013	20 000 Politique Ville	40 000	39 472		15 000	20 000		22 000			18 000	6 541
Insertion et promotion sociale														
Participation d'un groupe en difficulté d'insertion à un spectacle théâtral	Cie GRAVITATION	57 000	19 000 Politique Ville	19 000	0		19 000							
Espace public de proximité	CCAS	18 500	3 500	6 500	4 000		3 500							1 000
Groupe à table de Planoise	Régie des quartiers	14 500	5 500 Politique Ville	5 500	0		1 000							2 500
Mieux vivre son logement	CCAS	30 000	5 500	12 000	0		5 000				6 000			1 500
Insertion et autonomie des habitants du Forum	CCAS	9 300	3 800	3 000	0		2 000							500
Promouvoir par l'échange	Association des RES	68 000	10 000 Politique Ville	10 000	0		6 000	6 000	10 000				23 000	3 000
Les Jardins Familiaux	CCAS	7 500	3 500	3 500	0									500
Atelier couture - Travaux manuels - Bricolage	CCAS	14 500	4 500	6 000	0		2 000							2 000

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Intégration Centre de ressources, études et de documentation (CREDI)	Association ARETE	234 340	116 000 Politique Ville	20 000	28 340			50 000	20 000					
Animation scoutie sur le quartier de Planoise	Scouts musulmans de France	52 300	4 000 Politique Ville	3 000	37 800		3 000	3 000						1 500
Intégration et citoyenneté	Association AVEC	30 000	8 000 Politique Ville	8 000	0			10 000						4 000
Logement Diagnostic de sécurité Quartier Planoise	AR HLM FC	170 000	21 250 Politique Ville	21 250	0					42 500	42 500		42 500	
Loisirs Espace de loisirs et de rencontres «ados»	Francais du Doubs	81 550	37 700	20 000	0				20 000					3 850
A Tire d'Aile	Ville de Besançon	425 000	230 000 Politique Ville	60 000	0		10 000	10 000	50 000				65 000	
Musique et danses populaires jeunes - Investissement	Ville de Besançon	70 000	30 000 Politique Ville	30 000	10 000									
Fête de quartier	Ville de Besançon	165 000	85 000 Politique Ville	15 000	0		20 000	20 000	20 000					5 000
Musique et danses populaires jeunes - Fonctionnement	Ville de Besançon	140 000	60 000 Politique Ville	20 000	10 000			35 000						15 000

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Prévention Groupe parents- enfants - Lieu d'accueil et d'échange	Conseil Général 25	15 560	4 786	4 786	0		4 788							1 200
Etre parents, ça s'apprend (Rembrandt - Renoir)	Conseil Général 25	7 500	0	3 000	0		4 500							
Groupe de pré-adolescents du quartier d'île de France	Conseil Général 25	34 700	10 400 Politique Ville	12 000	0		10 400							1 900
Etre parents, ça s'apprend (Epoisses)	Conseil Général 25	8 000	0	3 000	0		4 500							500
Information juridique - Accès aux droits - Médiation pénale	AAVI	40 300	20 150 Politique Ville	20 150	0									
Scolaire Acquisition de jeux mobiles pour l'école maternelle	Ecole Maternelle Ile de France	14 000	7 000	7 000	0									
Accompagnement scolaire	Association PARI	299 000	50 000 Politique Ville	28 000	78 000		25 000	60 000	50 000					8 000
Médiation scolaire	Association Voir et Comprendre	12 000	4 000 Politique Ville	4 000	0		4 000							
Sports VTT en partant de Planoise	Ville de Besançon	60 597	45 597	15 000	0									
TOTAL Nombre de priorités "1" : 0		2 260 160	809 183	399 686	207 612	0	139 688	214 000	170 000	64 500	48 500	0	148 500	58 491

Quartier de Saint-Ferjeux

Le quartier de Saint-Ferjeux est retenu comme site prioritaire du Contrat de Ville, par rapport à la cité de l'Amitié d'une part, et par rapport à la cité de transit des Acacias d'autre part.

A ces deux micro-secteurs s'ajoutent une attention pour des actions de promotion sociale concernant les usagers de l'aire de la Malcombe, ainsi qu'un soutien à l'action sociale qui se développe à partir des intentions du Comité de Quartier de Saint-Ferjeux.

En 1994, les priorités retenues pour la cité de l'Amitié visent à :

- Aider à la mobilité de la population dans son parcours résidentiel,
- Soutenir les projets qui ouvrent la cité de l'Amitié sur l'extérieur,
- Soutenir les actions et initiatives des habitants,
- Développer les projets qui permettent la socialisation des enfants dans le cadre du travail scolaire.

Ces priorités se traduisent par :

- la mise en place d'un schéma de développement urbain du secteur qui favorise un programme permettant la prise en compte d'un parcours résidentiel des habitants de la Cité de l'Amitié,
- Le soutien aux actions de loisirs, animations et soutien scolaire développées par l'Association de l'Amitié,
- Le soutien à certains projets du Comité de Quartier réalisés à l'usage des habitants de la Cité de l'Amitié.

Pour la Cité des Acacias, les priorités définies en 1994 visent à :

- Statuer sur le rôle de la cité, et notamment à envisager son retour vers un dispositif d'accueil de droit commun, en passant progressivement d'une cité de transit à un secteur d'habitat social banalisé,
- Développer des actions ayant trait à la promotion sociale des habitants de la cité des Acacias.

Ces actions de promotion sociale passent par :

- Le soutien aux projets favorisant la prise de participation des habitants de la cité (développer la citoyenneté active),
- Le maintien et le développement des actions d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice des actuels locataires de la cité,
- Le développement et la promotion des actions en direction de l'enfance et de la petite enfance.

Ces priorités se traduisent par :

- L'analyse des enjeux liés à la mutation du statut de la cité au niveau de la cellule logement du CCAS, et en partenariat avec l'Office d'HLM de Besançon,
- L'intégration de cet objectif de mutation dans le POPS de Besançon et la prise en compte de cet objectif dans le cadre du Plan Départemental pour le Logement des Plus Défavorisés,

• Un programme d'actions soutenu par le Centre Social des Acacias, les écoles du secteur (primaire et maternelle), ainsi que par le Comité de Quartier de Saint-Ferjeux et le Centre Médico-social du Conseil Général (DIFS - PMI).

Depuis 1994, la situation a sensiblement évolué dans le quartier et il est possible de constater une avance globale des interventions du Contrat de Ville en notant particulièrement que :

- le quartier est maintenant bien outillé en compétences complémentaires pour que l'on puisse prétendre au développement de projets partenariaux solides,
- les réflexions sur le devenir urbain des deux cités étaient maintenant bien avancées (il n'est toutefois pas encore possible de poser un calendrier d'intervention pour la Cité de l'Amitié).

Pour 1997, il semble nécessaire de développer une priorité d'intervention en direction des 16-25 ans en difficulté. Cette intervention est envisagée à l'échelle du quartier, sur la base d'un partenariat ouvert englobant toutes les compétences nécessaires et notamment les éducateurs de Prévention Spécialisée et le Correspondant Emploi-Formation (Mission Locale, Espace Jeunes et Comité de Quartier de Saint-Ferjeux).

Pour 1997, cette priorité se traduira par :

- des actions du Comité de Quartier en matière d'emploi formation, et dans le cadre de son centre social,
- des projets de l'association de l'Amitié, en partenariat avec l'ADDSEA et le Comité de Quartier,
- des projets du CCAS sur la Cité des Acacias.

Les autres priorités seront mises en oeuvre en favorisant la poursuite des projets engagés en 1994-1995.

1996 en quelques mots :

• Cité de l'Amitié

Du point de vue du projet urbain devant favoriser le rattachement physique de la Cité de l'Amitié au quartier de Saint-Ferjeux, peu d'éléments concrets sont intervenus au cours de 1996. L'étude de développement du secteur s'est affinée mais n'a pas encore abouti totalement. La question de l'opérationnalité du projet reste ouverte et sans doute la mise en oeuvre n'interviendra pas dans le cadre des délais impartis au Contrat de Ville.

Il convient donc de favoriser le rattachement de la cité au quartier de Saint-Ferjeux à travers le développement de projets d'actions d'accompagnement social. C'est dans cet esprit que s'est déroulée la mise en oeuvre de la programmation 1996 des actions initiées dans le cadre du Contrat de Ville.

Les projets 1996 ont abouti dans de bonnes conditions de faisabilité, malgré quelques petits soucis au niveau de l'Association de l'Amitié (locaux, mais aussi modification de CA). Cette Association reste l'élément central de l'action de développement social sur la cité de l'Amitié. 1996 a été mise à profit pour restructurer l'intervention municipale en matière d'animation dans la cité et consolider le travail de partenariat (Association de l'Amitié, Ville de Besançon, ADDSEA, Comité de Quartier de Saint-Ferjeux), afin d'éviter un renfermement de la cité sur elle-même.

L'implantation d'une aire de jeux pour enfants est en cours de réalisation dans la Cité de l'Amitié.

D'autre part, l'éclairage public du passage piétons reliant la Cité de l'Amitié à la rue de la Basilique de St-Ferjeux a été complètement rénové en 1997. Il faut noter que ces travaux n'ont subi aucune dégradation depuis leur réalisation.

Enfin, les rapports entre les habitants de la Cité (notamment les jeunes) et le Super U n'ont pas suscité de difficultés particulières en 1996, même si, d'évidence, l'équilibre atteint est fragile.

L'école de la Pelouse semble être plus stable aujourd'hui qu'il y a deux ans. La directrice a été nommée à son poste, les effectifs ont légèrement remonté et quelques parents d'origine française ont inscrit leurs enfants pour la rentrée 1996-97. Ce mouvement de stabilisation devrait se confirmer pour la rentrée 1997-1998.

• Cité des Acacias

Il n'y a pas d'opération de réhabilitation de la Cité des Acacias envisagée dans le cadre du Contrat de Ville. Une telle opération ne serait que la résultante du projet de mutation de statut de la cité de transit en une cité de droit commun.

L'année 1996 a été mise à profit pour affiner le programme d'actions d'accompagnement social qui permettra d'accompagner la mutation de la cité. Pour ce faire, une association est née en 1996 autour du travail du centre social des Acacias. Cette association dénommée «Miel d'Acacias» se présente pour l'instant comme une association d'usagers du centre social. Elle se compose d'habitants de la cité, mais aussi d'habitants des rues adjacentes. L'objectif est de mobiliser des bénévoles autour des actions du projet global «de Pesty à Acacias» en ouvrant la cité sur son environnement. La constitution d'une telle association était un des objectifs initiaux du Contrat de Ville pour la Cité des Acacias.

En 1996, le Conseil d'Administration du CCAS a adopté définitivement l'objectif de mutation de la Cité des Acacias.

Le CCAS a nommé M. RIZZON (actuel régisseur de la cité) de la cellule logement du CCAS, comme chargé de la mise en oeuvre du projet et prévu la mise en place d'un groupe technique associant les personnes concernées et les différentes institutions pour programmer la mise en oeuvre opérationnelle de la mutation.

Les projets portés par les autres opérateurs que le CCAS (écoles, Ville de Besançon) ont été réalisés en 1996. On peut retenir le projet d'animation théâtrale (Reine de Nuit) qui a favorablement inscrit la ludothèque des Acacias comme un équipement à la dimension du quartier et à l'usage des différents publics et structures.

Le projet global Petite Enfance commence à porter ses fruits au niveau de l'école maternelle ainsi qu'au niveau de la PMI.

Enfin, les actions se sont poursuivies en 1996 sur l'aire d'accueil de la Malcombe. La présence d'un service national ville en renfort de personnel a largement contribué à dynamiser la vie sociale, particulièrement en direction des plus jeunes. D'autre part, l'équipe d'éducateurs de prévention s'est, elle aussi, fortement investie sur l'aire d'accueil, en épaulant les intervenants, ce qui a permis un bon déroulement des projets financés dans le cadre du Contrat de Ville en 1996.

	Maitre d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
QUARTIER DE ST-FERJEUX														
Citoyenneté Cités et citoyenneté	Comité de quartier St-Ferjeux	12 500	1 500 Politique Ville	<R >7 000	0		1 500		2 500					
Insertion et promotion sociale Atelier informati- que Multimédias (investissement)	Comité de Quartier St-Ferjeux	89 000	22 000 Politique Ville	21 000	0	20 000			26 000					
Atelier informati- que Multimédias (fonctionnement)	Comité de Quartier St-Ferjeux	119 000	15 000 Politique Ville	20 000	0	12 000		25 000	25 000				19 000	3 000
Intégration Alphabétisation	Comité de Quartier St-Ferjeux	42 000	5 000 Politique Ville	11 000	0			21 000	5 000					
Loisirs Permanence projets jeunes	Comité de Quartier St-Ferjeux	34 700	8 200 Politique Ville	16 000	0				10 500					
Ludothèque KILIKJOU	CCAS	40 000	10 000	10 000	0		5 000	9 000	5 000					1 000
Animation sportive et culturelle	Comité de Quartier St-Ferjeux	36 700	5 700 Politique Ville	11 000	2 000		6 000	6 000	6 000					
Scolaire Actions éducatives périscolaires et accompagnement scolaire	Comité de Quartier St-Ferjeux	95 000	13 700 Politique Ville	16 500	0			51 000	9 000					5 300
TOTAL Nombre de priorités "1" : 0		469 400	81 100	112 500	2 000	0	44 500	112 000	89 000	0	0	0	19 000	9 300

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
ROSEMONT - ST-FERJEUX - ACACIAS														
Culture														
Lecture de rues	Ville de Besançon	42 000	25 000	17 000	0									
Insertion et promotion sociale														
La Fête / Tobbogan	CCAS Besançon	15 000	5 000	7 000	0									3 000
Régie Outillage	CCAS	11 200	3 000	4 000	0		3 000							1 200
Bouillon de culture	CCAS	11 000	2 000	5 000	0		2 000	2 000						
Prévention														
Aide Education pour la Santé	CCAS	16 000	2 500	5 000	3 000		2 500						3 000	
Scolaire														
Projet en direction de la petite enfance	Maternelle Jules Ferry	23 780	8 000	8 000	0		7 780							
Aménagement d'une aire de jeux (investissement)	Ville de Besançon	150 000	80 000	70 000	0									
Sport														
Animation d'une activité de lutte	Club Pugilistique	18 800	10 000	8 800	0									
TOTAL		287 780	135 500	124 800	3 000	0	15 280	2 000	0	0	0	0	3 000	4 200
Nombre de priorités "1" : 0														

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Regional	Conseil General	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
ROSEMONT - ST-FERJEU - AMITIE														
Citoyenneté Intégration et apprentissage de la citoyenneté	Association de l'Amitié	55 000	15 000 Politique Ville	10 000	0			15 000						15 000
Loisirs Tonification gymnastique	Association de l'Amitié	12 000	7 500 Politique Ville	4 000	0									500
Prévention Sport à dépassement «Parapente»	Club Poupet Vol Libre	50 500	8 000 Politique Ville		8 000		4 000						22 500	8 000
Scolaire Actions éducatives périscolaires et activités culturelles	Association de l'Amitié	55 000	5 000 Politique Ville		0			45 000	5 000					
TOTAL Nombre de priorités "1" : 0		172 500	35 500	14 000	8 000	0	4 000	60 000	5 000	0	0	0	22 500	23 500

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
ROSEMONT - ST-FERJEUX - LA MALCOMBE														
<i>Economie</i> Le voyage s'organise	CCAS	8 500	1 500	2 500	0		3 500							1 000
<i>Insertion et promotion sociale</i> Relation Ecole - Famille	CCAS	24 500	4 000	9 000	3 000		8 500							
TOTAL Nombre de priorités "1" : 0		33 000	5 500	11 500	3 000	0	12 000	0	0	0	0	0	0	1 000

Les actions à l'échelle de la Ville

Tous quartiers

Les actions proposées à l'échelle de la ville visent à :

- développer les actions au regard des besoins des populations les plus démunies,
- permettre l'accès pour tous aux fonctionnements sociaux et urbains.

Les actions proposées s'inscrivent dans les thématiques suivantes de lutte contre les exclusions.

Citoyenneté

La lutte contre les exclusions, c'est aussi la reconnaissance de chaque Bisontin comme citoyen.

Culture

Les actions visent à permettre un accès renforcé à la culture à travers :

- le soutien aux pratiques culturelles de proximité,
- la sensibilisation des publics aux pratiques culturelles.

Insertion et promotion sociale

Les actions proposées visent une meilleure prise en compte des besoins des populations les plus défavorisées qui rencontrent des difficultés importantes en matière d'insertion sociale et professionnelle.

Loisirs

Les participations aux animations sont un élément fort de socialisation et de formation des jeunes. Ces actions visent à renforcer l'accès des jeunes des quartiers prioritaires aux activités de loisirs.

Sports

Le développement des animations sportives dans les quartiers correspond fortement aux enjeux de la lutte contre l'exclusion comme :

- lieu social permettant la rencontre entre les habitants,
- outil de dynamisation de la vie associative et support de citoyenneté et de responsabilisation,
- moyen de promotion et de reconnaissance sociale.

La Ville de Besançon dispose de plusieurs fonds destinés à aider la pratique sportive à travers des subventions aux clubs sportifs qui sont liés à un certain critère d'homologation auxquels échappent les clubs naissants :

- les aides à la personne (aide aux loisirs),
- les aides spécifiques du Service de la Politique de la Ville.

De leur côté, l'Etat et le FAS apportent également leur concours.

De nombreux clubs et associations ont sollicité une aide au titre du Contrat de Ville.

Afin de mettre en cohérence les différents modes d'aide à l'animation par les sports dans les quartiers prioritaires, trois axes d'intervention ont été arrêtés et se déclinent en fonction d'un certain nombre de conditions d'attribution. Ces axes d'intervention concernent :

- l'aide aux loisirs,
- l'aide au démarrage des clubs,
- la promotion du sport.

Les demandes de subventions pour les actions en matière sportive seront examinées au regard de ces critères de recevabilité.

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
TOUS QUARTIERS														
Citoyenneté	Scouts Musulmans	30 0 00	5 000 Politique Ville	7 800	0		5 000	6 200						6 000
Développement solidarité personnes âgées	CCAS	10 700	3 850	3 850	0								3 000	
Relais Jeunesse - 4, avenue du Parc	Ville de Besançon	660 000	460 000 Politique Ville	50 000	0		50 000	50 000	25 000				25 000	
«Bouge ta galère»	JOC	13 000	7 000	4 000	0									2 000
Développement solidarité habitants	CSCV	163 600	22 000	30 000	9 600			30 000					35 000	37 000
Culture														
«Un été au cinéma»	Ville de Besançon	140 000	30 000	30 000	30 000								40 000	10 000
«Place des Contes»	Ville de Besançon	65 000	34 000	21 000	10 000									
Animation musicale	Ville de Besançon	40 000	25 000	15 000	0									

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Dispositif MOUS du contrat de ville - Animation du dispositif	Ville de Besançon	555 050	223 100 Politique Ville	277 550	0								54 400	
MOUS du contrat de ville - Chefs de projet	Ville de Besançon	933 615	380 307 Politique Ville	380 308	0						173 000			
Insertion et promotion sociale Développement de la régie des quartiers	Régie des quartiers	180 000	100 000 Politique Ville	30 000	0		20 000	30 000						
Point d'Information Femmes	CIDF	47 510	11 000	15 000	13 000								8 510	
Atelier de mobilisation de proximité et d'accompagnement collectif à l'emploi	PLIE	115 000	35 000 Politique Ville	40 000	0		15 000					25 000		
Correspondant Emploi-Formation	Mission Locale Espace Jeunes	660 000	165 000 Politique Ville		275 000	220 000								
Intégration Formation Petite Enfance	FRATE	28 000	4 000	6 000	2 000		4 000	8 000						4 000

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Loisirs														
Raid Besançon Tver	Macadam Aventure	320 000	50 000 Politique Ville	25 000	20 000		20 000	25 000	15 000				29 500	135 500
Sorties en week-end et mini-camps	Scouts Musulmans	50 200	5 000 Politique Ville	2 000	0		2 000	5 000	30 000					6 200
Animations autour des rencontres internationales de théâtre	Ville de Besançon	85 000	40 000 Politique Ville	15 000	0		20 000	10 000						
Prévention														
Prévention de la toxicomanie - Accueil et suivi (CAP)	Espoir Drogue	564 900	130 000 Politique Ville	130 000	166 500		50 000						85 400	3 000
Action de prévention spécialisée sur les quartiers bisontins	Ville de Besançon	6 035 689	2 445 000 Politique Ville		0		3 590 689							
Bibliothèque de la Maison d'Arrêt	ZAD	65 000	25 000 Politique Ville	25 000	7 500	7 500								
Accompagnement des jeunes relevant de la PJJ	ACEREP	60 000	30 000 Politique Ville		30 000									
Réseau ville hôpital toxicomanie (CAP)	Réseau 25	15 000	5 000 Politique	5 000	0		5 000							

	Maître d'ouvrage priorité	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Prévention														
Opération vacances	Ville de Besançon	720 000	250 000 Politique Ville	30 000	0		30 000	30 000	100 000				280 000	
Opération «Déclic»	Scouts de France	77 000	30 000 Politique Ville	10 000	10 000				15 000				7 000	5 000
Chantiers éducatifs - CAP	Ville de Besançon	965 515	378 449 Politique Ville		407 066							180 000		
Permanence d'aide aux victimes (siège) - CAP	AAVI	408 676	29 000 Politique Ville		140 000	30 000	20 000	50 000					112 000	27 676
Chantiers éducatifs - CAP	Conseil Général	1 197 948	40 000 Politique Ville		440 989		627 187						89 772	
Jeux d'enfants pour devenir adultes (CAP)	CDPA	40 000	20 000 Politique Ville	20 000	0									
Sport														
Aide à l'animation sportive dans les quartiers prioritaires	Ville de Besançon	350 000	100 000	100 000	0			100 000	50 000					
Casser n'est pas jouer	Ville de Besançon	34 000	23 000	11 000	0									
TOTAL		14 630 403	5 105 706	1 283 508	1 561 655	257 500	4 458 876	344 200	235 000	0	173 000	205 000	769 582	236 376
Nombre de priorités "1" : 0														

	Nombre de priorité "1"	Total TTC	VILLE	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Conseil Régional	Conseil Général	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers
Cité Brulard - La Grette	0	789 072	156 830	145 500	67 182	0	81 460	128 000	53 000	20 000	29 500	0	48 000	59 600
Clairs-Soleils	0	856 932	218 320	177 500	89 241	0	90 000	152 000	30 000	20 000	0	0	62 136	17 735
Montraçon - Fontaine-Ecu	0	1 183 260	342 045	198 250	76 367	0	151 500	159 000	42 400	0	20 000	0	72 430	121 268
Palente Orchamps	0	1 454 411	369 254	303 300	14 200	0	104 000	92 000	358 667	0	67 000	0	49 690	96 300
Planoise	0	2 260 160	809 183	399 686	207 612	0	139 688	214 000	170 000	64 500	48 500	0	148 500	58 491
Quartier St-Ferjeux	0	469 400	81 100	112 500	2 000	0	44 500	112 000	89 000	0	0	0	19 000	9 300
Rosemont - St-Ferjeux - Acacias	0	287 780	135 500	124 800	3 000	0	15 280	2 000	0	0	0	0	3 000	4 200
Rosemont - St-Ferjeux - Amitié	0	172 500	35 500	14 000	8 000	0	4 000	60 000	5 000	0	0	0	22 500	23 500
Rosemont - St-Ferjeux - La Malcombe	0	33 000	5 500	11 500	3 000	0	12 000	0	0	0	0	0	0	1 000
Tous quartiers	0	14 630 403	5 105 706	1 283 508	1 561 655	257 500	4 458 876	344 200	235 000	0	173 000	205 000	769 582	236 376
Total des priorités "1"	0	22 136 918	7 258 938	2 770 544	2 032 257	257 500	5 101 304	1 263 200	983 067	104 500	338 000	205 000	1 194 838	627 770